



Le Clan des Siciliens

SYMNES PCA La Garenne, 10 Novembre 2010

L'OMERTA

L'heure est grave au sein de la DRD. Le parrain de cette direction en s'appuyant sur toute une hiérarchie peu regardante, a instauré un climat de peur au sein d'une petite équipe de la DRDIA. En effet, 2 services de MTTF sont décimés. Toutes ces personnes, qui jusque là travaillaient sur un projet hybride basé sur La Garenne, ont été réquisitionnées pour aller poursuivre leur mission à Carrières. Même le nom de ce projet (l'anglais de putois) en fait ressortir l'aspect nauséabond de sa mise en place.

Bien évidemment, toutes ces personnes ont reçu l'ordre de ne divulguer aucune information ni sur le lieu, ni sur le sujet, ni sur le fait qu'elles partent du site. Pour bien être certain qu'il n'y aura pas de fuite, on leur a même fait signer des clauses en prenant soin de leur promettre des poursuites judiciaires à la clé. Bien évidemment, ce transfert d'activité n'a fait l'objet d'aucune information en CE et les conditions de départ ne font l'objet d'aucun contrôle ! Ces faits dignes de certains clans aux mœurs répréhensibles sont intolérables et cette procédure totalement illégale. En jouant à ce jeu du non respect des salariés et de leurs représentants, la direction doit s'attendre à une réaction à la hauteur du risque pris. En effet, ils repasseront pour la discrétion. Une information à tous les salariés suivie d'une action en justice sera tout sauf discret !

Pourquoi de tels agissements ?

Avis CFDT : Parmi les éléments de réponse, rappelons que le projet incriminé a fait l'objet de divers excès loin des canons de la charte sur le temps de travail. Il y a quelques mois, nous avons alerté la direction sur le non respect du droit et encore moins des règles de sécurité. Malgré tout, comme certaines organisations syndicales agissent sur le centre pour veiller au grain, il devient urgent d'aller dans une zone plus discrète et plus permissive... Mais le problème reste entier, comment faire cela sans éveiller les soupçons ? C'est là que ça se gâte, il suffit de dire que cela est strictement confidentiel, de créer un climat d'omerta puis espérer que personne ne sera au courant. Mais ça ne marche pas, même si personne ne parle, car le secret est tellement pesant que tout devient naturellement évident. Le climat d'impunité crée par la direction vis-à-vis de certains hiérarchiques ouvre la porte à tous les excès. Il est temps pour la CFDT de faire revenir les choses à leur place pour que les salariés et leurs représentants soient enfin respectés et les apprentis sorciers punis. Et sans action rapide, forte et marquante de la direction, c'est hors les murs que cela se jouera !

Nous pouvons comprendre qu'il puisse y avoir certaines règles de confidentialité, nous comprenons qu'il faille une certaine souplesse. Mais en aucune manière cela ne peut se faire au détriment de quelque législation que se soit.

En agissant de la sorte, la direction pourrait vider La Garenne par appartements, rapidement, sans en informer quiconque. Cela n'est pas acceptable, c'est pourquoi nous serons inflexibles !

Congés 2010

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernier tract, la direction a "lâché", certainement par peur de la justice, la journée du 12 novembre. Et elle s'est engagée, en réunion de CE, à ce que les locaux soient chauffés. Si tel n'était pas le cas, n'hésitez pas à nous contacter ce vendredi 12 novembre, nous serons là.

Le 3 novembre dernier, le tribunal n'a pas voulu se prononcer sur cette affaire dans le cadre du référé qui est une procédure accélérée. La CFDT avait choisit cette procédure afin que la justice se prononce rapidement.

Or le tribunal, sans se soucier des salariés, renvoie l'affaire vers une procédure classique qui prendra par conséquent plus de temps. Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de la suite des événements concernant cette affaire car il est bien évident que la CFDT ne laissera pas tomber l'affaire.

M. BOULAY	47 63 07	R. BOUTEMY	47 38 75	P. CASSAN	47 44 14	C. GILLET	47 24 76	J.A. GILLET	47 20 44
J.L. HUGUENIN	47 45 38	H. LEGRAND	47 33 08	X. LELASSEUX	47 20 08	A. MOREL	47 74 31	F. SUBIAS	47 21 17
www.cfdt-psa-lg.fr					contact@cfdt-psa-lg.fr				

Il y a très longtemps à la cour de l'empereur KUBILAÏ KHAN

Il y a très longtemps, vers 1290, l'empereur chinois KUBILAÏ (petit fils de Gengis Khan) fit venir son principal conseiller, Marco POLO, pour lui demander conseil.

“ Comment se fait il, Marco, que les vaisseaux vénitiens naviguent sur toutes les mers du monde, alors que nos Sampans ont toutes les difficultés à sortir du golfe de chine ? ”.

“ C'est une très bonne question, votre majesté, lui répondit Marco. Toute la science de la navigation vénitienne repose sur l'expérience et surtout sur un savoir conservé jalousement par nos seigneurs les Doges. En effet, le Doge, impose à tous les vénitiens de respecter la consigne : les sciences et savoirs de Venise ne doivent être divulgués qu'aux vénitiens ”.

“ Marco, lui répondit, tu dois m'instruire de ces secrets, car à moi GRAND KHAN on ne doit rien me refuser ”

“ Je comprends ta soif de connaître, mais dois-je trahir mon pays pour votre majesté ? Que me dira le Doge à mon retour ? Et que deviendrais-je aux yeux de mes compatriotes ? Je ne puis les trahir, je dois réfléchir à la question. ”

Séance tenante, Marco regagna ses appartements et fit le récit de l'exigence de l'empereur à son père Niccolo et à son oncle Mattéo. A partir de ce moment une grande discussion commença. Niccolo, dès le départ, soutient la thèse que pour que Venise puisse conquérir le marché de l'empire du milieu, il fallait bien entendu accepter la demande de l'empereur. Mais son oncle, Mattéo tint un tout autre langage, si nous permettons au grand mongol d'accéder à nos savoirs, et bien un jour il nous supplantera et ce n'est pas Venise qui s'emparera de l'empire du milieu mais c'est KUBILAÏ qui soumettra Venise. Après tout un débat, Niccolo ne put convaincre Mattéo, mais Marco s'était fait son idée : s'il voulait continuer à rester le conseiller de l'empereur il lui fallait accepter ses exigences, la fin justifiait les moyens...

Après une longue réflexion, il revint voir l'empereur et accepta de former la cour du GRAND KUBILAÏ au savoir vénitiens.

De longues années plus tard, dans sa prison de Gênes, Marco POLO, fit ce triste constat. Non seulement, les mers de Chine, mais aussi toutes les mers du monde étaient sillonnées par les navires chinois mais Gênes supplantait l'orgueilleuse Venise partout sur mer comme sur terre. En effet, c'est après un combat naval que Marco se retrouvait prisonnier des Génois...

Qu'avait il fait en brisant le secret de Venise ? Marco n'avait plus que ses yeux pour pleurer !

Quelques pensées de circonstance

Comme le disait LAO TSEU :

A force de nourrir le tigre, il finit par nous dévorer.

Celui qui excelle ne discute pas, il maîtrise sa science et se tait.

Ce à quoi renchérit CONFUCIUS :

Le savoir est une chose trop précieuse pour le gaspiller.

Qui ne se préoccupe pas de l'avenir lointain, se condamne aux soucis immédiats.

Réflexions CFDT : Cette parabole n'est pas seulement un exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Elle doit aussi amener tous les actionnaires, ainsi que tous les salariés, à réfléchir sur les risques encourus par ceux qui au nom d'objectifs à court terme sont prêt à tout. Les salariés doivent ils être les complices de l'évasion de nos savoirs ? Chacun doit réfléchir à cette problématique et en tirer les conséquences pour les années à venir...